

CABINET  
DU PRÉFET  
PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFECTURE DE L'ORNE

Alençon, le .....

ORNE

MOIS D'AOUT

Ier Septembre

### CHAPITRE VIII

#### LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

##### Subdivision A

###### VUE D'ENSEMBLE SUR LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

###### A) VUE D'ENSEMBLE

En raison de l'insuffisance de la ration de viande, le ravitaillement est presque entièrement assuré par les légumes. Les disponibilités sont nettement insuffisantes puisque les départements voisins habituellement fournisseurs pratiquent tous plus ou moins l'autarcie. La situation est extrêmement grave au point de vue pommes de terre nouvelles. Les besoins immédiats sont de l'ordre de 1.000 t. Le département s'est vu octroyé en tout et pour tout 200 t. dont 100 à prendre dans la Manche qui ne livre pas. Les pommes de terre nouvelles sont quasi inexistantes dans le commerce alors qu'elles pourraient actuellement être un précieux appont à l'alimentation de nos populations.

J'avais demandé l'attribution mensuelle de 36 t. de poisson. 12 t. ont été accordées, ce qui représente une ration très nettement insuffisante.

.....

Le mécontentement à cet égard se fait jour, car l'Orne qui a fait un effort considérable pour les centres urbains en viande et beurre est totalement sevrée de poisson et de pommes de terre. En ce qui concerne ce dernier légume, il faut absolument et j'insiste particulièrement sur ce point que des contingents soient attribués et effectivement livrés à très brève échéance au département de l'Orne, faute de quoi l'ordre public pourra être troublé. (Il a été distribué 1 kg. par consommateur à 75.000 hab. sur 275.000 rationnaires).

Déjà une campagne se dessine dans les milieux syndicalistes en vue d'encourager les paysans à ne pas livrer à la collecte officielle mais à vendre directement au consommateur et sur place les produits de la ferme. L'Orne "pompé" de ses richesses n'entend pas être traité plus durement que ses voisins et privé du minimum indispensable.

En ce qui concerne le poisson, il apparaît que l'approvisionnement du département ne gènerait en rien celui des centres prioritaires car les disponibilités réelles sont supérieures à celles des plans prévisionnels du Ministère du Ravitaillement qui, comme en toutes matières, ne contrôle pas la totalité de la production.

Je suis tenté de croire les informateurs qui, trop fréquemment, me signalent du poisson rejeté à la mer, et cependant les quelques audacieux mareyeurs qui, sous leur responsabilité, ont voulu aller à la côte se sont vu confisqué leur chargement parce que "l'Orne n'a pas droit au poisson".

Il y a lieu de noter qu'au cours du mois de juillet l'Orne a fourni à lui seul une semaine et demi de viande à Paris, sur la base de 100 gr. par personne et pour 5.000.000 d'habitants.

## B) REPRESSEION DU MARCHE NOIR

Durant le mois d'août 1945, le service du Contrôle Économique a dressé 124 procès-verbaux pour infractions à la législation sur le ravitaillement.

Durant ce même laps de temps, la gendarmerie a totalisé 185 procès-verbaux et la police urbaine 58.

Les constatations faites par la Gendarmerie et la police portent presque exclusivement sur les infractions à la circulation.

L'activité du service de contrôle économique s'est portée, pour contre, plus spécialement sur le contrôle des prix de vente des légumes et des fruits, ainsi que sur les restaurants.

Par ailleurs, le contrôle économique a entrepris une répression campagne très active contre les marchands ambulants qui, depuis quelque temps, s'étaient abattus sur les principales villes du département.

....

**PRÉFECTURE DE L'ORNE**

Alençon, le .....

- 3 -

où ils pratiquaient des prix absolument scandaleux. Les marchands ambulants ont, le plus souvent, tenté de se justifier en produisant des factures fausses bien entendu et pratiquement incontrôlables.

Devant cette situation, le service du contrôle a immédiatement décidé d'effectuer la vente des marchandises sous la surveillance de ses agents, au prix de la taxe.

Les résultats ont été excellents, tant pour la clientèle que pour le service répressif lui-même qui a ainsi enrayé, peut-être passagèrement, l'impopularité dont il jouissait jusqu'à présent.

En ce qui concerne les fruits et légumes, l'initiative prise par le Ministère du Ravitaillement, et constatant dans la réquisition à l'arrivée de certains wagons de fruits et légumes, a été particulièrement heureuse. Elle a ainsi permis de vendre à des prix normaux ~~d'importations~~ contrôlés par les services publics, d'importantes quantités de denrées absolument indispensables à l'alimentation.